

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/111/1.3

Feuillet n° 122

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 18 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 décembre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Jean-Claude GUARISE donne pouvoir à Serge PEDENON, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Pierre DELMON, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Sabine MALARD, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Renouvellement Convention avec la Chambre d'Agriculture pour l'installation/transmission des exploitations agricoles

Par délibération en date du 5 septembre 2018, la Communauté de Communes a adopté une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Dordogne pour mettre en place le projet « Dynamiser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles en Périgord Noir » autour de plusieurs axes de travail :

AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019111-DE
Regu le 19/12/2019

- création de comités locaux installation- transmission (CLIT)
- organiser des sessions de visites du territoire et d'exploitations inscrites au répertoire
- gérer localement le répertoire candidats
- organiser des journées cédants
- améliorer l'intégration des nouveaux installés
- visites d'expériences sur d'autres territoires

Une réunion Bilan a eu lieu le vendredi 6 décembre 2019.

Il est proposé un projet de convention pour renouveler le partenariat en augmentant la participation de la communauté de communes pour l'année 2020 à 1500€ (précédemment 1000€) afin de permettre de compenser en partie la baisse de financement du programme Leader et de poursuivre les actions spécifiques mises en place depuis le lancement de ce partenariat.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Dordogne pour l'année 2020 avec une participation de 1 500€ ;
- **AUTORISE** le Président pour faire le nécessaire et signer toute pièce nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 19/12/2019

Le Président,
 Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019111-DE
 Regu le 19/12/2019